

en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Retrouvez-nous sur : facebook.com/62agauche

Retrouvez les décisions et les votes des élus
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION
PERMANENTE DU
16 SEPTEMBRE 2024**

Nos élus ont décidé et voté pour

EDUCATION

Accompagner les enseignants dans leurs projets éducatifs au collège

En complément des dotations prévues par la loi et versées aux collèges, dont la dotation sport et celle spécifique aux élèves non-nageurs, le Département du Pas-de-Calais a souhaité mettre en place partenariat éducatif volontaire.

Au total c'est 2,5 millions € consacrés aux projets éducatifs au collège et ainsi éviter les participations financières des familles.

Favoriser l'intégration de tous les élèves 305 340 € pour les journées de cohésion à l'entrée en 6ème

21 518 € pour les Carrefours des parents (moments de dialogue sur l'entrée en 6ème)

Promouvoir l'ouverture européenne

163 500 € pour rendre financièrement accessibles les voyages en Europe (Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie...)

Faire de la culture un vecteur de citoyenneté

- 18 841 € pour Collège au Cinéma
- 74 600 € pour Classe mémoire (visites à La Coupole d'Helfaut)
- 285 260 € pour Art et culture au collège (actions de sensibilisation ou de pratique culturelle)

Lutter contre les discriminations

- 55 000 € pour des ateliers sur les discriminations (Fédération Léo Lagrange)
- 148 500 € pour des actions de lutte contre les inégalités filles - garçons

Faire confiance aux jeunes

125 000 € de budgets participatifs collégiens (par, pour et avec les collégiens)

Répondre aux défis du développement durable

- 84 000 € pour des actions de préservation de la biodiversité autour et au sein du collège, avec Eden 62
- 18 000 € pour les challenges « Ma petite Planète » (mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative du collège)
- 24 000 € pour le challenge Cube.s (actions sur les économies d'énergie au collège)
- 95 182 € pour « Vers une génération mer » (création d'un défi)
- 34 380 € pour la ruralité du Pas-de-Calais (visites de fermes du réseau du Savoir Vert et de l'Accueil Paysan)

Mieux comprendre les enjeux contemporains

- 20 000 € pour le partenariat avec Sciences Po Lille visant à donner aux collégiens le goût des études universitaires
- 10 000 € pour la Webradio 62 (éducation aux médias et à l'information)

Dotation éducatives aux 125 collèges

24 € par élève, soit un budget d'un million €, pour les projets éducatifs spécifiques des enseignants.

Eveiller les consciences aux enjeux climatiques

Le Département soutient les initiatives de sensibilisation des collégiens à la protection de l'environnement dans le cadre d'une éducation au développement durable. L'objectif est de **construire un projet environnemental autour d'un thème de travail concret afin de contribuer à la formation du citoyen éco-responsable.**

Par un partenariat avec EDEN 62, et son dispositif « Naturo collège », le but est de proposer une découverte active de l'environnement proche, une approche de la faune et de la flore, une prise de conscience de la fragilité des milieux, un accompagnement vers une gestion

active d'un espace de nature au sein du collège.

Chaque établissement engagé dans la démarche bénéficie d'un **accompagnement d'Eden 62 de 45 heures environ**, réparties entre animations pédagogiques à destination des élèves et accompagnement méthodologique auprès des équipes éducatives dans la perspective de les rendre autonomes sur la gestion des futurs aménagements.

84 000 € attribués à EDEN 62 pour mener le dispositif « Naturo Collège » dans 25 collèges volontaires :

AIRE-SUR-LA-LYS - Jean Jaurès GUÎNES - Les Quatre Vents ARRAS - Charles Péguy - DOUVVIN - Antoine de Saint-Exupéry ARRAS - François Mitterrand LENS - Jean Zay AVESNES-LE-COMTE - du Val du Gy LIÉVIN - Descartes Montaigne BERCK-SUR-MER - Jean Moulin LILLERS - René Cassin BILLY-MONTIGNY - David Marcelle NORRENT-FONTES - Bernard Chochoy BRUAY-LA-BUISSIÈRE - Edmond Rostand OUTREAU - Albert Camus BULLY-LES-MINES - Anita Conti OYE-PLAGE - les Argousiers COULOGNE - Jean Monnet PERNES-EN-ARTOIS - du Bellimont FAUQUEMBERGUES - Monsigny SAINT-OMER - de la Morinie FOUQUIÈRES-LÈS-LENS - Émile Zola SAMER - le Trion FRÉVENT - Pierre Cuallacci - VENDIN-LE-VIEIL - Bracke-Desrousseaux FRUGES - Jacques Brel

Sensibiliser les jeunes à la ruralité du Pas-de-Calais

Attribution de 27 135 € à l'Association Savoir Vert des Agriculteurs Hauts-de-France pour l'**accueil de 239 classes de collégiens** et 7 245 € à l'association Accueil Paysan Hauts-de-France pour l'**accueil de 28 classes.**

L'objectif est de permettre de découvrir le fonctionnement d'une exploitation agricole de proximité, la diversité des ac-

tivités qui y sont menées en fonction des saisons, les parcours des personnes travaillant au sein de ces exploitations et la manière dont ces fermes sont intégrées à l'écosystème rural.

Accompagner les jeunes les plus fragiles vers l'autonomie avec les « colos apprenantes »

Si tous les accueils de loisirs et les séjours en centres de vacances ont un projet éducatif et sont « apprenants », le Département souscrit au dispositif de l'Etat « colos apprenantes » pour les enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). 100 000 € de subvention de fonctionnement par l'Etat au Département afin de favoriser le départ en vacances de mineurs autour de séjour éducatif et culturel.

400 enfants de 3 à 17 ans en situation de handicap, bénéficiaires de l'ASE, domiciliés en QPV ou justifiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 1500€. 15 colos apprenantes organisées.

SOLIDARITE POUR TOUS

Faciliter l'accès à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

Afin d'orienter les patientes en demande d'IVG habitant Carvin et ses alentours, une convention avec le Groupement hospitalier de Seclin-Carvin a été signée. Par ailleurs, afin de permettre aux patientes des Centres de Santé Sexuelle (nouvelle appellation des CPEF) de Béthune, Auchel, Etaples et Berck-sur-Mer de venir se soigner dans l'un des deux centres hospitaliers (CH de Bethune-Beuvry et le CHAM), un avenant à la convention initiale a été signé.

109 950 € attribués pour le développement d'habitat accompagné pour les personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie

- 30 000 € à l'association Cazin-Perrochaud afin d'équiper en matériel adapté les cinq logements dédiés aux adultes en situation de handicap : adaptation des cuisines afin de leur garantir une meilleure qualité de vie.

- 48 000 € à la fédération MARPA de Fauquembergues afin d'assurer la mise en

accessibilité des logements et d'équiper en matériel adapté les huit logements pour adultes en situation de handicap.

- 30 000 € à l'APEI de Lens afin d'équiper les 5 logements réservés aux personnes en situation de handicap en matériel adapté : kitchenettes adaptées et motorisation des équipements visant à l'amélioration de l'accessibilité des logements.

- 1 949,52 € à l'association Jules Catoire afin d'équiper les logements en matériel adapté : deux sonnettes lumineuses, deux détecteurs de fumées lumineux et six flashes lumineux visant à l'amélioration de l'accessibilité des lieux.

Un toit c'est un droit !

La démarche « Le Logement d'abord »

Elle vise à orienter les personnes sans abri et mal logées directement vers un logement durable. Cette démarche vise également à prévenir les ruptures de parcours, en proposant notamment des solutions d'accompagnement pour les ménages menacés d'expulsion.

99 000 € de financement pour 3 postes de coordinateurs plateformes territoriales « Logement d'abord » dans 3 associations (LENS LIEVIN Association pour la solidarité active - BOULONNAIS Etablissement public départemental pour l'accueil du handicap et l'accompagnement vers l'autonomie - ARRAGEOIS TERNOIS : Association AUDASSE)

Le Cautionnement des emprunts bancaires

Pour pouvoir construire et réhabiliter des logements, les bailleurs sociaux ont besoin d'emprunter. Le Département accepte d'être caution de ces prêts bancaires pour qu'ils puissent être accordés. (Maisons et Cités, Flandre Opale Habitat, SA d'HLM Clésence, SCIC d'HLM Florevie)

- Réhabilitation de 196 logements situés Cité Bellevue TR2 à Harnes

- Construction de 23 logements individuels, rue François Denoeu à Estrée Blanche

- Réhabilitation de 22 logements, Foyer Blanzly Pourre, 18/20 rue Blanzly Pourre à Boulogne-sur-Mer

- Acquisition en VEFA de 4 logements, route de Courrières à Carvin

- Réalisation en location-accession de 4 logements individuels PSLA, rue d'Inchy à Marquion

Soutenir la parentalité et mener des actions de prévention

Les Maisons du Département Solidarités (MDS) développent des projets d'accompagnement des familles en lien avec leurs partenaires. L'objectif est de favoriser les interventions précoces pour prévenir les difficultés des familles, des enfants et des jeunes et d'aller au-devant des personnes les plus vulnérables.

9 projets validés :

- 3250 € pour la réalisation du projet « Les 1 000 premiers jours, animation de cocoon class, pour les futurs et jeunes parents » au centre social Jean Ferrat à Arques

- 5 000 € pour la réalisation du projet « Aire aux enfants » à l'Espace Socioculturel de la Lys

- 4 000 € pour des ateliers parents enfants au centre social et culturel de Saint-Omer

- 5 000 € pour un projet d'été en famille avec le centre culturel et social Jacques Brel d'Outreau

- 7 500 € avec l'association Bellidée de Saint-Martin-Boulogne

- 1 300 € pour un forum regroupant les acteurs de la parentalité du territoire du Calais avec le centre social et culturel Marie Jeanne Bassot Sangatte

Développer le système d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Signature d'une convention tripartite, entre le Département, la CNSA et la MDPH, relative « au projet de développement du programme SI MDPH.

La CNSA a engagé une harmonisation des systèmes d'information des MDPH avec une interopérabilité pour les partenaires du médico-social. Au-delà de ce « tronc commun », a été créé le formulaire IMPACT visant à faciliter l'expression des besoins du demandeur.

La MDPH du Pas-de-Calais a été la seconde MDPH à déployer l'outil informatique GENESIS, labellisé par la CNSA, et s'est engagée dès l'année 2020 pour la mise en oeuvre du nouveau système.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Sécuriser les routes

Répartition des amendes de police 2023. 2 882 477 € issus des amendes de police affectés aux communes et groupements

de communes de moins de 10 000 habitants pour financer les opérations d'amélioration des transports en commun, la circulation, l'information et la sécurité des usagers.

Territoire de l'Arrageois : 654 378 €

- Aménagement, création, sécurisation, réfection de trottoirs à Berles-au-Bois, Ervillers, Tortequesne, Habarcq, Favreuil, Mondicourt, Amplier, Metz-en-Couture, Tincques, Duisans, Denier, Wanquetin, Ecoust-st-Mein, Hendecourt-les-C., Grand-Ruellecourt, Puisieux, Vitry-en-A., St Lége, Ytres, Beaufort-B., Bailleulval, Ecourt-St-Q.

- Travaux et réfection d'éclairage public à Épinoy, Noyelles S/Bellone, Pelves, Rebreuviette, Biefvillers-les-B., Bihucourt, Arleux-en-G., Berneville, Fresnoy-en-G., Hannescamps ;

- Renforcement, sécurisation de signalisation dans diverses rues à Achiet-le-Grand, Bellonne, Couin, Noyelle-Vion, Lignereuil, Ambrines, Simencourt.

- Sécurisation le long et sur les différentes routes des communes y compris routes départementales à Bourlon, Biache-St-V., Savy-Berlette, Sus-St-Léger, Mory, La Cauchie ;

- Aménagement de carrefours giratoires, à feux et de feux comportementaux à Havrincourt, Capelle-Fermont, Camblain l'Abbé, Frévin-Capelle, Bailleulmont ;

- Aménagement de parkings et stationnements à Barastre, Grévillers, Quéant, Maizières ;

- Aménagement de coussins berlinois à Trescault et Barly ;

- Accès pour PMR à Saulty,

- Aménagement d'écluses à Avesnes-le-Comte ;

- Aménagement d'un cheminement piétons à Berles-Monchel et mise aux normes de borduration à Lebuquière.

Territoire de l'Artois : 406 936 €

- Aménagement sécuritaire /sécurisation des trottoirs, rues à Auchy-au-B., Auchy-les-M., Ourton, Allouagne, Estrée-B., Divion, Lillers, La Comté, Verquigneul, Drouvin le Marais, Norrent-Fontes, Houdain, Gonnehem, Ligny-les-Aires, Guarbecques, Essars, Liettes, Laventie, du Carrefour à Quernes, d'un Rond-Point à Lozinghem ;

- Rénovation, modification de l'éclairage public à Amettes, Fresnicourt-le-Dolmen, Ames, Lebeuvrière, Lières ;

- Aménagement du square, réfection de trottoirs et création de places de parking à Lambres ;

- Création de trottoirs à Rely, Réfection de la place de l'église à Witternesse ;

- Remplacement du contrôleur des feux à Sully-S/la Lys, renouvellement des feux à Douvrin, Création de cheminements piétons à Cambrin, mise en sécurité intersection de rues à Ruitz.

Territoire de l'Audomarois : 261 431€

- Aménagement sécuritaire des rues à Af-fringues, Delettes, Wisques, Quiestède, Reclinghem, St Augustin, Zouafques, du carrefour à Audincthun

- Sécurisation divers à Théroouanne, Pihem, Audrehem, Racquinghem, Journy ;

- Aménagement trottoirs, chemin à Fauquembergues, Erny-St-Julien,

- Réfection de chaussée à Merck-St-Liévin, de trottoir à Quelmes ;

- Installation de feux à Clerques, remplacement de l'éclairage public à Helfaut.

Territoire du Boulonnais : 167 048 €

- Sécurisation, aménagement, rénovation de voiries et passages piétons à Samer, Le Portel, Audembert, Leulinghen-B., Wilmille, Nesles, Wierre-Effroy, Rety, Landrethun-le-N. ;

- Travaux d'éclairage public à Questreques, Lottinghen, Hesdin-L'Abbé, Wissant ;

- Travaux d'enfouissement des réseaux aériens à Echinghen,

- Pose de signalisation à Dannes,

- Installation d'un plateau ralentisseur à Tingry ;

Territoire du Calaisis : 130 722€

- Sécurisation, réfection des voiries à Ruminghem, Nortkerque, St Tricat, Caffiers, Andres, Zutkerque ;

- Rhéhabilitation de l'entrée du village à Les Attaques,

- Pose d'écluses à Balinghem,

- Acquisition d'un radar pédagogique scolaire à Coulogne,

- Sécurisation du RPI à Hardinghen

Territoire de Lens-Hénin : 121 146€

- Réfection, sécurisation des voies, passages piétons et giratoires à Angres, Carency, Estevelles, Drocourt, Mazingarbe, Acheville, Dourges ;

- Acquisition d'un compteur radar mobile à Vendin-le-Vieil ;

- Implantation bornes anti-stationnement poids lourds à Sains-en-G. ;

- Mise en conformité des feux à Wingles.

Territoire du Montreuillois-Ternois : 1 140 814€

- Aménagement, réfection, sécurisation des voiries à Beaumerie-St-M., Marconne, Vacqueriette-Erquières, Conteville-en-T., Créquy, Campagne-Lès-Boulonnais, Radinghem, Crépy, Blangy-Sur-Ternoise, Villers-L'hôpital, Valhuon, Matringhem, Verchocq, Bernieulles, Recques-Sur-Course, Béalencourt, Croix-En-Ternois, Teneur, Tilly-Capelle, Bermicourt, La Loge, Nuncq-Hautecôte, Ligny-S/Canche, Guisy, Tubersent, Cavron-St-Martin, Monchy-Cayeux, Zoteux, Marconnelle, Montreuil, La Madelaine-sous-Montreuil, Bréxent-Énocq, Marest, Gauchin-Verloingt, Monchy-Breton, Croisette, Chériennes, Lisbourg, Fontaine-Lès-Hermans,

Hauteclouque, Fressin, Sorus, Sains-Lès-Fressin, Saint-Michel-Sous-Bois, Quilen, Foufflin-Ricametz, Boubiers-S/Canche, Inxent, Le Parcq, Grigny, Wavrans-S/Ternoise, Frencq, Douriez, Boyaval, Saint-Michel-S/Ternoise, Conchil-Le-Temple, Marenla, Capelle-Lès-Hesdin, Nédonchel, Bergueneuse, Beauvois, Ambricourt, Rang-Du-Fliers, Éclimeux, Lépine, Tollent, Marles-S/Canche, Beussent, Le Quesnoy-en-Artois ; ;

- Requalification de Route départementale à Ecuire et Campigneulles-les-Petites ;

- Installation, modernisation et rénovation de l'éclairage public à Pernes, Aumerval, Brimeux, Guigny, Verchin, Anvin, Wambercourt, Bonnières ;

- Aménagements d'un cheminement piétonnier à Séricourt ;

- Création de places de parking à Ostreville, Heuchin ;

- Réalisation d'un trottoir à Beutin

- Installation de chicanes- création d'un ralentisseur à La Calotterie, Hericourt ;

- Installation de feux à Nempont-St-Firmin, de panneaux à Maisnil, Bimont ;

- Assainissement pluvial à Pressy

Extension de l'aire de covoiturage de Fouquières-les-Béthune

Favoriser le covoiturage notamment en modernisant les aires de covoiturage pour mieux les intégrer à l'offre globale de mobilité.

Pour faciliter la pratique du covoiturage, le Département a signé une convention tripartite entre la SANEF, la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane afin de financer l'extension de 21 places pour une aire de covoiturage située au niveau de l'échangeur n° 6 de l'A26, à Fouquières-les-Béthune.

31 248 € de subvention à la SANEF relative à l'extension de l'aire de co-voiturage de Fouquières-les-Béthune.

Déploiement du Très haut débit dans le Pas-de-Calais

L'accessibilité numérique est un enjeu majeur d'aménagement du territoire et un facteur d'attractivité. Face à de tels enjeux, il est nécessaire d'**avoir une action publique particulièrement volontaire et coordonnée notamment dans les secteurs ruraux et péri-urbains non couverts par l'action des Communautés d'agglomération et des communautés urbaines.**

A ce titre, le Département a actualisé sa convention relative au déploiement du réseau d'initiative publique à très haut débit avec le syndicat mixte ouvert « Nord – Pas-de-Calais Numérique » avec 174 951 € de participation financière au titre des dépenses de fonctionnement et 906 217 € de fonds de concours au titre des dépenses d'investissement pour l'année.

Protection des milieux naturels

Espace Naturel et Sensible du Romelaère-Booneghem

35 000 € de dépense foncière pour l'acquisition de parcelles sur la commune de Nieurlet, dans la zone de préemption du marais de Booneghem. Ces parcelles seront mises à disposition d'EDEN 62 pour permettre de finaliser une maîtrise foncière unique et cohérente sur le marais de Booneghem.

Acquisition de parcelles à Biache-Saint-Vaast

D'une superficie totale de **9 898 m²** dans la zone de préemption du « marais au-dessus de la Scarpe », au titre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Aménagement de l'espace littoral et des rivages lacustres

- 50 000 € pour l'adaptation des équipements d'accueil du public aux Ecardines et 10 000 € pour la suppression d'un bâti exposé au risque de submersion marine et restauration sur le site du Platier d'Oye à Oye Plage
- 15 000€ pour la restauration et la désartificialisation du Fond de la Forge sur le site du Cap Blanc Nez à Sangatte
- 23 000€ d'aménagements des abords de la maisonnette du Petit Phare sur le site de la Baie de Wissant
- 22 000 € pour la dépollution et la renaturation des prairies de la Fosse Maroilles sur le site du Cap Gris-Nez à Audinghen
- 21 000 € pour la renaturation/dépollution et le rétablissement d'un agropastoralisme au Cap d'Alprech à le Portel
- 59 000 € de reconquête paysagère et aménagement de l'accès à la mer au Mont Saint Frieux à Diannes
- 16 000€ pour le rétablissement d'un pâturage extensif et requalification paysagère à la Point de la Crèche à Wimereux

Mettre en commun les expériences et les solutions d'urgence ou d'adaptation face aux phénomènes climatiques.

L'Agence de l'eau Artois-Picardie a souhaité porter une candidature commune pour l'organisation d'un forum 2024, avec le Département du Pas-de-Calais, la ville d'Arras, la communauté urbaine d'Arras et la Région des Hauts-de-France. 10 000 € de soutien financier à la société IDEAL CONNAISSANCES pour l'organisation du 17ème forum d'information sur les risques majeurs (Risque Inondation : se relever après un événement extrême) le 11 et 12 décembre 2024 à Arras avec près de 250 congressistes.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE / INNOVATION SOCIALE

Soutien à la filière halieutique

Soutenir l'innovation et de meilleures conditions de travail dans la filière halieutique c'est aussi réaffirmer que le Pas-de-Calais, s'il est un grand département rural et industriel, reste aussi un département maritime de premier plan en France.

- 11 547 € pour l'achat de caisses à poisson à Etaples – Coopérative Maritime Etaploise

- 46 816 € pour l'achat d'une suremballeuse automatique et d'une cellule d'étiquetage à Boulogne-sur-Mer – entreprise JC DAVID

Faire vivre le dialogue social

45 100 € attribués pour deux organisations syndicales : Union Départementale de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Pas-de-Calais (UD UNSA 62) et Union Départementale des Syndicats Confédérés CGT du Pas-de-Calais (UDSC CGT 62)

Favoriser les collaborations publiques pour faire des économies

- Renouveau de l'adhésion du Département à la centrale d'achat du Groupement d'Intérêt Public RESAH (Réseau des acheteurs hospitaliers) pour

notamment l'achat groupé de solutions et prestations associées pour la sécurité des systèmes d'information destinés aux établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux, SDIS (sapeurs-pompiers) et Département.

- Actualisation de l'adhésion à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Ouvert Nord-Pas-de-Calais Numérique.

Cette adhésion permet de bénéficier de ces services, prestations et fournitures et de répondre avec efficacité aux besoins d'accès en Très Haut Débit pour les collèges et Centres d'Information et d'Orientation (CIO).

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE / ANIMATION DES TERRITOIRES

Modernisation du Camping Municipal « Les ajoncs »

La commune d'Audresselles, située au cœur du Grand Site de France – Les Deux Caps - exploite un terrain de camping en gestion municipale depuis plusieurs années.

Attribution d'aide départementale à la commune d'Audresselles pour la modernisation du camping municipal « les ajoncs » d'un montant de 23 369 € dans une démarche de transition écologique en faveur de la mobilité douce.

Accompagner le tourisme de mémoire

Etape incontournable des circuits touristiques, le site de Puisieux / Serre-les-Puisieux regroupe six cimetières militaires du Commonwealth et une nécropole nationale.

Attribution à la Communauté de Communes du Sud-Artois (CCSA) d'une **participation financière de 130 910 € pour le projet de sécurisation et de valorisation des lieux**. Un belvédère sera aménagé ainsi qu'une aire de stationnement.

Le Parc départemental d'Olhain, 50 ans et toujours la flamme !

Issu d'une politique volontariste du Département, le Parc départemental d'Olhain occupe depuis maintenant 50 ans, une place remarquable dans le paysage des acteurs du tourisme et des loisirs de plein air du Pas-de-Calais. Cet écrin de verdure de 470 hectares, dont 300 gérés

par l'ONF, constitue incontestablement un poumon vert inestimable à proximité de territoires à forte population. Cet équipement public et populaire est effectivement très ancré territorialement : 70 % des visiteurs sont originaires du Pas-de-Calais (familles, établissements scolaires, associations sportives, collectivités, entreprises...).

55 000 € sont attribués au titre de l'année 2024 pour la célébration du 50ème anniversaire du Parc et pour l'accueil d'une délégation de jeunes sportifs ukrainiens.

Subventions attribuées dans le cadre des Commémorations du 80e anniversaire de la Libération

Commune d'Auxi-le Château (2 225 €), Commune de Longuenesse (1 406 €), Nova Villa de Neuville sous-Montreuil (500 €), Fédération du Mémorial de l'Otan - Fréthun (5 750 €).

Accompagnement des événements populaires gratuits

- 153 000 € consacrés (subvention et communication) pour le **7ème Festival de la Sainte Barbe Arts et feu**, qui se déroule du 29 novembre au 8 décembre 2024 sur le territoire de Lens-Liévin et le 9-9bis de Oignies.

- 23 000 € consacrés (subvention et communication) pour le **Beach Cross Berck-sur-Mer Pas-de-Calais**, épreuve du championnat de France des sables motos. 12 et 13 octobre 2024.

CULTURE

Exposition « Le champ des possibles, paysages et sociétés néolithiques » à la Maison départementale de l'archéologie

Depuis 2016, la maison de l'archéologie du Pas-de-Calais, installée à Dainville, propose une exposition temporaire annuelle ouverte à tous.

La nouvelle exposition est visible du 21 septembre 2024 au 15 juin 2025 et met en valeur l'environnement sous le prisme du Néolithique.

Pour cette exposition, **un soutien de 11 267 € en mécénat est acté avec l'imprimerie Nationale** (création des marques-pages) ainsi qu'avec la SARL ALT4 agissant pour le compte de la SAS DAGO (carte en relief du Pas-de-Calais et impression en 3D d'une carte de support).

2 500 € attribués à la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais

pour la publication d'un mémoire intitulé **Reliques et reliquaires dans le Pas-de-Calais (diocèse d'Arras), 1802-1851**.